

M. Beatty: Et la Bourse était encore ouverte.

M. Baker (Nepean-Carleton): Oui, soit dit en passant, la Bourse était ouverte au moment où ces nouvelles circulaient sur les téléscripteurs. Cela veut sûrement dire que le huis clos servait à quelque chose.

Des voix: Quelle honte!

M. Baker (Nepean-Carleton): Je suis désolé de mettre dans l'embarras les députés d'en face.

Madame le Président, j'estime qu'il y a vraiment eu atteinte aux droits des députés lorsqu'on a permis à d'autres qu'eux de prendre connaissance des prévisions budgétaires avant qu'elles ne soient déposées. Voilà pourquoi on prévoit un huis clos. Voilà pourquoi la presse est tenue à l'écart, afin que ces documents puissent être déposés à la Chambre à l'intention des députés qui sont dans une certaine mesure responsables des dépenses du gouvernement et doivent en répondre.

Si vous jugez que la question de privilège à cet égard paraît fondée à première vue, je suis disposé à proposer:

Que la question de la divulgation par les media du contenu des prévisions budgétaires avant qu'elles n'aient été déposées à la Chambre soit renvoyée au comité permanent des privilèges et des élections.

Des voix: Bravo!

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il est honteux de voir que les conservateurs ont tendu un piège à la presse.

[Français]

Je ne peux pas accepter, madame le Président, après s'être livrés à ces enfantillages tout l'après-midi, qu'aujourd'hui les représentants du parti progressiste conservateur prennent la parole et disent que les prévisions budgétaires n'ont pas été déposées en temps utile et, par voie de conséquence, la presse en ayant fait état, il y a eu un manquement aux privilèges des députés.

Madame le Président, s'il y a quelqu'un qui n'a pas respecté les députés et l'institution dans toute cette cause aujourd'hui, ce sont les députés du parti progressiste conservateur qui perdent le temps de la Chambre depuis environ 3 heures cet après-midi. C'est une honte que de voir ces députés faire ce qu'ils ont fait cet après-midi, étant donné les circonstances. Nous représentons actuellement un Parlement qui fait face à des obligations dans le secteur de l'économie, un gouvernement qui a des obligations urgentes dans le secteur de l'énergie et un gouvernement qui a des obligations urgentes dans le secteur de la Constitution de notre pays, et aussi nous représentons un Parlement qui a des obligations urgentes dans divers secteurs qui touchent le domaine social. Il est très étonnant de voir ce comportement du parti de l'opposition officielle étant donné ces circonstances. On peut peut-être comprendre à la rigueur que certains événements de fin de semaine influencent et motivent leur comportement, mais c'est irresponsable.

Ce que j'ai à dire sur la question de privilège que vient de poser le député de Nepean-Carleton (M. Baker) c'est qu'effectivement vous avez jugé plus tôt aujourd'hui qu'il n'y avait rien de répréhensible dans l'attitude du gouvernement et en particulier dans celle du président du Conseil du Trésor, savoir, d'avoir informé à huis clos les media du contenu des prévisions budgétaires du gouvernement. C'est un fait qui existe, votre décision est là, nous n'avons rien fait de...

Privilège—M. W. Baker

Mme le Président: Est-ce que je peux interrompre l'honorable ministre et lui demander de ne pas mettre dans ma bouche des paroles que je n'ai pas prononcées. J'ai dit certaines choses au sujet de la question de privilège qui a été posée, mais je n'ai rendu aucun jugement sur le bien-fondé d'une action du gouvernement.

M. Pinard: Madame le Président, à propos de la décision que vous avez rendue, vous avez déclaré qu'il n'y avait pas matière à privilège lorsque les députés d'en face se sont opposés au fait qu'il y a eu réunion à huis clos avec les media sans que les députés aient été informés, c'est ce à quoi je me référais. Alors si j'interprète mal votre décision, je vous prie, madame le Président, de m'interrompre et de me dire que j'ai tort. Si vous ne m'interrompez pas, c'est parce que j'ai raison. Voilà donc ce que je disais.

Cela étant dit, la réalité c'est qu'on n'a rien fait de mal dans ce domaine-là. Si maintenant, à cause de l'attitude répréhensible des députés progressistes conservateurs qui, à tour de rôle, ont pris la parole pour tuer le temps jusqu'à ce moment-ci pour nous empêcher de déposer en temps utile nos prévisions budgétaires et c'est maintenant rendu public que certains aspects de nos prévisions budgétaires ont été publiés, on ne saurait en tenir rigueur au gouvernement. Cela n'est pas de notre faute et ce n'est pas parce que nous avons tenu une rencontre à huis clos avec les media puisque vous avez vous-même jugé que cela n'était pas irrégulier et que c'était normal. Alors à qui la faute? Eh bien, c'est à ceux qui nous ont fait perdre de notre temps et qui ont fait en sorte que la presse tombe dans un piège et soit blâmée.

Eh bien, madame le Président, les faits sont les suivants: c'est qu'en plus d'avoir eu une réunion à huis clos avec la presse, on m'informe que la presse a signé une entente et qu'il y avait un embargo, que cela a été accepté par les media de ne pas rendre public le contenu des prévisions budgétaires jusqu'à ce qu'elles soient déposées. Alors s'il y a eu un manquement, bien sûr, ce n'est pas la faute du président du Conseil du Trésor, ce n'est pas la faute du gouvernement, ce n'est pas la faute, je pense, de ceux qui ont respecté l'embargo. Je ne sais pas si les faits allégués par mon collègue de Nepean-Carleton sont exacts. Je n'ai pas de raison de mettre en doute sa parole, mais s'il était arrivé qu'un ou plusieurs journalistes aient manqué à cette entente signée, eh bien, ils pourront régler leurs comptes avec les députés progressistes conservateurs qui l'ont fait ou les ont fait tomber dans ce piège, mais pour autant que nous sommes concernés nous n'avons rien à nous reprocher.

Comme gouvernement, madame le Président, nous avons respecté la tradition. Je l'ai mentionné tantôt, nous avons informé les media à huis clos, nous avons également, par courtoisie sur l'heure du midi, informé par l'intermédiaire du président du Conseil du Trésor quelques représentants du parti progressiste conservateur et du Nouveau parti démocratique. Alors, étant donné les circonstances, le gouvernement a tout simplement respecté la tradition. Il n'a commis aucune irrégularité. Il est sanctionné et reconnu par votre décision qu'il n'y avait pas matière à question de privilège lorsqu'on s'en est plaint un peu plus tôt aujourd'hui, et si à la suite de tout cela, à cause de l'attitude irresponsable, irréfléchie, infantine des députés de l'opposition, un ou plusieurs journalistes ont manqué à l'entente intervenue avec le gouvernement, nous ne sommes pas à blâmer et, encore une fois, si vous jugez qu'il y a